



BULLETIN DEPARTEMENTAL DU SNUipp VAR

SEPTEMBRE 2006

ISSN 1245-1568

Fédération Syndicale Unitaire

**Se syndiquer,
s'organiser, débattre,
construire, lutter...**

**PARTICIPEZ AUX
REUNIONS D'INFO
DU SNUipp**

**LA SEYNE, STE MAXIME,
DRAGUIGNAN, HYERES,
MONTAUROUX,
TOULON, ST MAXIMIN,
FREJUS, CUERS,
CARQUEIRANNE,
BRIGNOLES, SUD STE
BAUME, SPECIAL AIS, etc**

[Voir page 8]

Tous en grève le 28 septembre !

La rentrée 2006 se fait dans le même contexte que celle de 2005, sur fond de restriction budgétaire et de casse du service public. Dans notre département, les problèmes vont se poser de façon récurrente. Citons pour exemple le non remplacement d'enseignants absents, ou les enfants de 3 ans à la porte de certaines écoles maternelles. Et la mise en place de dispositifs imposés aux écoles, en dehors de toute concertation, ne manquera pas d'aggraver la situation.

Nous sommes très loin de partager le satisfecit de notre ministre, qui applaudit des deux mains la suppression de 8.500 postes de fonctionnaires dans la seule Éducation Nationale.

Les motifs de mécontentements sont nombreux et nous avons la volonté de nous battre pour défendre l'École de la réussite de tous nos élèves.

Le SNUipp-FSU et le Sgen-CFDT appellent les enseignants des écoles à poursuivre la grève administrative, notamment en bloquant l'enquête lourde de rentrée. Concernant la direction d'école, l'ouverture de réelles négociations s'impose. Le protocole mis en place ne répond pas aux revendications de la profession. Il s'accompagne de mesures néfastes pour les équipes enseignantes, en terme de formation ou d'aide au travail par exemple.

Après les rassemblements du mercredi 6 septembre à Toulon et Draguignan, le SNUipp appellent tous les enseignant-e-s des écoles à une première journée de grève le 28 de septembre aux côtés des étudiants, des lycéens, et des autres organisations syndicales de l'éducation.

Emmanuel TRIGO,

Secrétaire Départemental.

Sommaire

Page 1 Editio,

Page 2 Grève du 28 septembre.

Page 3 CTPD, direction d'école, direction SEGPA.

Page 4 CAPD du 29 août.

Page 5 CAPD du 7 septembre.

Page 6 Les Arcs, Draguignan, Hors de France, Ineat/LCPE.

Page 7 Bulletin d'adhésion.

Page 8 Réunions d'information

Directeur de la publication

André TOUVIER

Mensuel : n° 169

Prix au numéro : 0,76 E

N° de commission paritaire :

0 510 S 07337

Imprimé par Manograph La Seyne

Section départementale du SNUipp

Immeuble Le Rond Point

Av. Pierre et Marie Curie

83160 LA VALETTE

Tél. : 04.94.20.87.33

Fax : 04.94.20.87.34

Email : snu83@snuipp.fr

<http://83.snuipp.fr>

28 septembre : tous en grève !

Le Service Public d'Éducation est menacé. La réussite scolaire pour tous les jeunes s'éloigne.

Les fédérations FSU, FAEN, Ferc-CGT, Sgen-CFDT et UNSA Éducation confirment leur dénonciation des décisions budgétaires du gouvernement pour 2007 qui, s'ajoutant aux coupes intervenues depuis 2003, conduiront à réduire considérablement les moyens du service public. Il s'agit bien d'une politique à courte vue, rétrograde dans ses choix et dangereuse pour l'avenir dont les élèves, les jeunes, notamment ceux qui sont le plus en difficulté, tout autant que les personnels vont payer le prix : dégradation des conditions d'enseignement et de travail, réduction de l'offre d'enseignement, précarité accrue...

Elles se félicitent de l'unité réalisée avec les parents, les lycéens et étudiants pour engager ensemble l'action

contre ces choix et pour une politique éducative qui assure la réussite de tous. Elles ont appelé les personnels à réussir la première journée de mobilisation du mercredi 6 septembre.

Conformément à leur engagement commun elles décident d'appeler les personnels à faire grève le jeudi 28 septembre.

A l'heure où sont écrites ces lignes, les modalités pratiques de cette journée d'action ne sont pas encore définitivement arrêtées dans le Var. Elles seront communiquées directement aux écoles dès que possible.

Informez le SNUipp de l'état de la mobilisation dans votre école (tel : 04.94.20.87.33, fax : 04.94.20.87.34, ou snu83@snuipp.fr).

Conséquences multiples de ces choix budgétaires

- La scolarisation des 2/3 ans est passée de 37% à 25% (- de 8% dans le Var).
- Des dizaines d'enseignants varois non remplacés chaque jour dans les écoles.
- Les postes attribués aux collèges « ambition réussite » ont été dégaugés par la suppression d'une 1/2 heure d'enseignement à tous les élèves de 5ème et de 4ème.
- Faute de moyens, ce sont les familles et les jeunes que l'on sollicite : l'État se défait de plus en plus de ses responsabilités.
- Des emplois supprimés cela signifie des milliers de non titulaires au chômage.
- Moins de postes aux concours, cela contribue à assombrir l'avenir de nombreux étudiants qui se préparent aux concours de l'enseignement.
- Toujours plus de précarité avec des recrutements de vacataires, de contractuels, ou d'emplois aidés (EVS) à durée de plus en plus courte.

Dans le 1er degré : 1 poste pour 45 élèves !

- | | | | |
|----------------|-----------------|---|-----------------|
| ● En 2003..... | + 23 800 élèves | → | - 863 emplois |
| ● En 2004..... | + 34 801 élèves | → | + 1 131 emplois |
| ● En 2005..... | + 40 800 élèves | → | + 757 emplois |
| ● En 2006..... | + 39 100 élèves | → | + 750 emplois |
| ● En 2007..... | + 46 400 élèves | → | + 600 emplois |

De 2003 à 2007, 4 101 enseignants de plus pour 184 901 élèves de plus, soit en moyenne 1 création pour 45 élèves supplémentaires !

Dans la même période, le 2nd degré a perdu 155 700 élèves et 20 593 enseignants, soit 1 suppression de poste pour 8 élèves !

Mercredi 6 septembre devant la Préfecture à Toulon.

LETTRE AUX PARENTS

La rentrée scolaire vient de se dérouler. Toute l'équipe enseignante a le souci et le souhait que votre enfant réussisse pleinement son année scolaire. Les annonces budgétaires confirment nos inquiétudes.

Les écoles publiques accueillent à cette rentrée 184 901 élèves de plus qu'en 2003. Cette hausse démographique n'est pas accompagnée par la création des postes nécessaires : un enseignant pour 45 élèves.

Cela se traduit concrètement par des hausses d'effectifs dans les classes, l'absence d'ouvertures là où elles seraient nécessaires et des fermetures pas toujours justifiées. Les remplacements sont moins bien assurés. La scolarisation des enfants de 2 ans et de 3 ans, se dégrade d'année en année. Les moyens pour accueillir les élèves en situation de handicap ne sont pas à la hauteur des enjeux. Tout comme les aides pour les élèves qui connaissent des difficultés scolaires.

Cette situation va encore s'aggraver puisque le Ministère a annoncé la suppression de 8 500 postes l'Éducation Nationale

pour la rentrée 2007.

Contrairement au Ministre qui affirme : « ceux qui parleraient d'une école en danger sont des agitateurs d'épouvantails à court d'idée » ; l'école publique connaît bel et bien depuis plusieurs années des coupes budgétaires importantes. Ce sont les élèves qui, en tout premier lieu, en subissent les conséquences. Le Ministre tente de cacher cette réalité en relançant des débats stériles comme celui sur la lecture, en méconnaissance de ce qui fait réellement dans les classes.

Le métier d'enseignant évolue, il doit continuer d'évoluer avec le monde et les élèves d'aujourd'hui afin de faire réussir tous nos élèves. Ce qui nécessite des choix plus ambitieux : baisser le nombre d'élèves par classe, travailler en équipe, mieux former les personnels, renforcer les dispositifs d'aide pour les élèves qui ont le plus de difficulté, donner du temps aux enseignants pour rencontrer les familles.

C'est pour toutes ces raisons que nous serons en grève le jeudi 28 septembre, à l'appel de toutes les fédérations de l'Éducation Nationale, des parents d'élèves, des lycéens et des étudiants.

L'équipe enseignante

Carte scolaire de rentrée

Le Comité Technique s'est tenu le 7 septembre.

Au lendemain des rassemblements unitaires organisés à Toulon et à Draguignan et des trois audiences (Préfet, IA, une députée), le SNUipp-FSU a dénoncé le contexte de restriction budgétaire et rappelé la situation particulièrement préoccupante du Var : effectifs chargés, non remplacement massif d'enseignants, scolarisation très basse et encore à la baisse des enfants de 2 ans, etc.

Les élu-e-s FSU ont demandé une interruption de séance dès le début du

CTPD afin d'étudier les documents transmis en séance par l'administration. Le SNUipp-FSU est intervenu sur chacune des propositions de l'IA, et a demandé l'étude de situations non listées par l'administration mais transmises au syndicat par les collègues.

La grève du 28 septembre doit permettre de donner un prolongement revendicatif dans les rues de Toulon et Draguignan, dans l'unité et dans l'action !

Les mesures prises par l'IA

En élémentaire

FERMETURES

- ▶ Pagnol DRAGUIGNAN (avec maintien du poste à titre provisoire pour l'année scolaire)
- ▶ J.B. Coste LA SEYNE
- ▶ La Florane TOULON

OUVERTURES

- ▶ La Tour BRIGNOLES
- ▶ Aicard GONFARON
- ▶ Pagnol LE BEAUSSET
- ▶ Aubrac LE THORONET
- ▶ Trussy LORGUES
- ▶ Balzac-Flaubert ST AYGULF
- ▶ Taesca ST JULIEN
- ▶ SOLLIES TOUCAS

AUTRES OUVERTURES

- ▶ 8 postes de TMBFC
- ▶ CPC VAR AIS
- ▶ Chargé de formation des EVS

En maternelle

FERMETURES

- ▶ F. Dolto HYERES
- ▶ M. Mauron LA SEYNE (avec maintien du poste à titre provisoire pour l'année scolaire)
- ▶ Ste ANASTASIE (avec maintien du poste à titre provisoire pour l'année scolaire)

OUVERTURES

- ▶ Leï Bastides BELGENTIER
- ▶ Octave Maurel BANDOL
- ▶ Moussaillons FREJUS
- ▶ LES ARCS
- ▶ Les Lutins ST AYGULF
- ▶ Visitation TOULON

Autres mesures

- ▶ Rattachement de 2 postes itinérants option B au SAAIS
- ▶ Transformation du RPI ARTIGUES/ESPARRON/ ST MARTIN en RPI concentré : EEPU coopérative des PALLIERES (3 classes).
- ▶ Transfert du G de Brunet 2 TOULON à Pagnol LA VALETTE
- ▶ Transfert du ZIL des Eucalyptus FREJUS à la maternelle P. Roux FREJUS.
- ▶ Transfert de l'adapt. de Trussy LORGUES à E. Zola LORGUES.

Direction d'école

Le ministère bloque ? Bloquons aussi !

Les réponses apportées par le ministère sur le dossier de la direction d'école ne correspondent pas aux revendications de la profession. L'ouverture de nouvelles négociations est nécessaire. Le blocage massif de l'enquête 19 permettra de maintenir la pression sur un ministère plus prompt à communiquer sur « la pluie et le beau temps » plutôt qu'à traiter les problèmes concrets rencontrés sur le terrain.

CRPE 2007

Les inscriptions se feront par internet **du jeudi 14 septembre (à partir de 12h) au 24 octobre (17 h)** sur <http://www.education.gouv.fr/siac/siac1>

Confirmation des inscriptions du 31 octobre au 14 novembre 2006 (17h).

Contactez le SNUipp pour plus d'info.

Direction de SEGPA

Les affectations des directeurs de SEGPA ont été examinées en commission paritaire. Cinq collègues varois ont été concernés lors de cette rentrée :

- COUEDEL Jérémy - SEGPA Cogolin
- DE UBEDA André - SEGPA Reynier Six Fours
- KRUG Clément - SEGPA Draguignan
- MAUREL Paul - SEGPA Bosco La Valette
- PICARD Maryline - SEGPA P. Puget Toulon

Contactez le SNUipp pour tout renseignement complémentaire.

CAPD du 29 août

Après les mesures prises avant l'été à marche forcée par l'administration et sans concertation, c'est l'heure des

LISTE D'APTITUDE PE

Le contingent accordé par le Ministère, de 300, dépasse largement les 203 candidats de cette année. Le SNUipp a rappelé ses revendications : reconstitution de carrière pour tous les Instituteurs devant PE. Le SNUipp a indiqué que l'échéance de 2007 annoncée par le Ministère ne permettrait pas de voir l'intégration de tous les Instituteurs dans le corps des PE.

AFFECTATIONS DES COLLEGUES SANS POSTES

Plus d'une soixantaine de collègues étaient toujours sans poste à la veille de cette CAPD. L'IA a procédé à quelques affectations, notamment en transformant certains postes de Rééducateurs restés vacants en postes "de soutien" au RASED, dont les missions seront définies par les IEN. Le SNUipp a demandé qu'une attention particulière soit portée aux collègues, le plus souvent débutants, qui occuperont ces postes.

Le SNUipp a rappelé que les postes de Rééducateurs ne devaient pas servir de réservoir pour d'autres types de postes : les Rééducateurs sont plus qu'indispensables au bon fonctionnement des écoles et à la réussite de tous les élèves. Par ailleurs, l'enseignement spécialisé doit être dispensé par des personnels formés : le SNUipp sera donc très vigilant sur le nombre de personnels qui pourront partir en formation CAPA-SH dans les mois à venir.

INEAT

Le SNUipp a fait rajouter ce point à l'ordre du jour, afin de discuter des nombreux cas de collègues en difficulté qui souhaitent rentrer dans le département. L'IA n'a tenu compte d'aucune situation, et n'a mis en avant que des arguments comptables, refusant de ce fait toute intégration pour la rentrée.

Une fois encore, nous avons eu la démonstration que la réussite des élèves, et les conditions de travail des personnels, étaient les dernières préoccupations d'une Administration comptable.

STAGE FILE

Cet autre point abordé à la demande du SNUipp a une fois encore permis de constater le flou dans lequel ce dispositif se mettait en place :

- toujours aucune liste des supports proposés aux PE2.
- des affectations réalisés sans aucune transparence.
- toujours des questions sans réponse concernant les collègues travaillant à 75 % et complétés par un stagiaire PE2 : qui fera classe un samedi sur quatre ? Le collègue à 75 % sera-il rémunéré s'il fait sa rentrée un jour où il ne devrait pas être à l'école ?

Ce dispositif décidé et appliqué dans l'urgence montre bien le peu de considération accordé aux personnels titulaires (qui, pour une bonne part, se sont vu imposer un stagiaire dans leur classe) qu'aux personnels stagiaires, dont la formation reposera dorénavant en partie sur les collègues les accueillant.

Le SNUipp continue de contester la mise en place de ce dispositif, et appelle tous les collègues concernés à le contacter afin de mettre en place des actions communes et une réponse collective.

EVS

L'IA a indiqué la multiplication des contrats signés pour l'embauche d'EVS. Il a informé la CAPD que certains contrats ne dureraient même pas les 10 mois initialement prévus... (début du contrat en octobre, fin au 30 juin, comprenant une période de formation). Le SNUipp a rappelé les luttes contre la précarité qui ont marqué le début de l'année 2006, et continue de rejeter ce dispositif qui généralise l'embauche à des conditions honteuses de personnes souvent en difficulté, qui, de plus, ne bénéficieront sans doute que d'une formation au rabais et seront « remerciée » dans quelques mois.

Affectations du 29 août 2006

ALEND A	LOUISE	10,842	TRS 2x1/2	MAT VILLENEUVE / MAT ROUX FREJUS
BERNARD	AURELIE	12,333	TRS	3x1/3 ST CYR/SANARY/BANDOL
BESSET	NATHALIE	10,516	ADJ ELE	APP MIREUR DRAGUIGNAN
BIREBONT	SARAH	10,956	TRS	3x1/3 FREJUS / PUGET
BONDU	JULIE	10,507	SOUTIEN	LA COMMUNALE SALERNES
BRUNET	FRANCOISE	12,331	TRS	1/2 + 1/4 + 1/4 CARNOULES/FLASSANS
CHAINTRON	ANNE-L.	10,842	TRS	ELE ROUX FREJUS
CHAPOT	ANTHONY	10,529	TRS	FLAYOSC / LE MUY
DATIN	SONIA	10,453	VAR AIS	1/2 POMPONIANA
DEL CIOTTO	EMILIE	10,861	TRS	1/2 + 1/4 + 1/4 GRIMAUD/COGOLIN
DELILLE	AUDREY	12,333	TRS	3x1/3 TOULON
DENNINGER	FLORENCE	13,333	TRS	1/2 + 1/4 + 1/4 ST MAX./ BRUE AURIAC
ESPEROU	OLIVIER	12,333	TMB	EAU VIVE VINON
GARRAUD	MELANIE	12,333	TRS	3x1/3 TOULON
GENSOLEN	AURELIE	12,333	SOUTIEN	ELE ARQUETS LA CRAU
HARDOUIN	ELODIE	12,333	TRS	3x1/3 CARQUEIRANNE
LAMBOTTE	CHRIS.	10,398	DIR	ELE VINS / CARAMY
LAVY	AUDREY	10,501	ADJ MAT ELE	BAUDUEN
LERAS	SEBASTIEN	12,333	SOUTIEN	ST JEAN TOULON
LESTAGE	HELENE	12,333	ADJ ELE	COUSTEAU TOULON
LOISEAU	JULIE	12,333	TRS	3x1/3 LA SEYNE/ST MANDRIER
MASSART	MARC	10,385P	ADJ ELE	JAURES ST MAXIMIN
MENARDO	DELPHINE	12,333	SOUTIEN	MAT VISITATION TOULON
MIELO	AURELIE	10,477	SOUTIEN	MAT CANTARELLE COGOLIN
MIGNOT	NICOLAS	10,504	SOUTIEN	ELE CAVALAIRE CAVALAIRE
MIRGAINE	VIRGINIE	10,439	ZIL	ELE JAURES ST MAXIMIN
MORICONI	CELINE	12,333	TRS	2 x 1/2 OLLIOULES/
MUGNIER	SEVERINE	10,498	TRS	STE MAXIME
NOGUERA	SOPHIE	12,328	TRS	3x1/3 LA SEYNE
ROBARDEY	PAULE	12,214	SOUTIEN	ELE BROSSOLETTE GAREOULT
SCHWARTZ	TRISTAN	10,000	ADJ ELE	LORGUES LORGUES
SPIESER	JULIE	12,333	TRS	1/2 + 2/4 SOLLIES V / LA GARDE
TERRAT	SOPHIE	10,508	TRS	ELE LE THORONET
TEYCHENE	MARLENE	10,495	SOUTIEN	ELE RENE CHAR LE LUC
TOURLAND	PAULINE	12,333	ADJ MAT	LES OLIVIER OLLIOULES
VISETTI	AMELIE	10,515	TRS	1/2 + 1/4 + 1/4 DRAGUIGNAN/ LE LUC

CAPD du 7 septembre

AFFECTATION DES PERSONNES VICTIMES DE MESURE DE CARTE SCOLAIRE

Trois personnes étaient concernées par ces affectations.

AFFECTATION DES PERSONNES SANS POSTE

Une quarantaine de collègues en surnombre ont été affectés sur des postes libérés ou sur des postes créés au CTPD. Plusieurs dizaines de jeunes collègues sont sans poste. Ils restent à disposition de la circonscription à laquelle ils ont été affectés.

Le SNUipp a interpellé l'IA afin que ces collègues soient prévenus dans les meilleurs conditions possibles de leurs changements d'implantation. Le SNUipp a demandé à ce que les collègues en surnombre, souvent amenés à se déplacer loin de leur domicile, bénéficient d'indemnités de déplacement.

STAGES FILES DES PE2 ET COLLEGUES A 75%

Le SNUipp a de nouveau interpellé l'IA sur les collègues travaillant à 75% dont le complément de service est assuré par un PE2. Ces collègues ne sont pas tenus de prendre la classe en doublette durant les deux premières semaines : l'IA mettra à disposition des écoles des remplaçants pour accueillir les PE2.

Le SNUipp dénonce le fait que ces collègues soient appelés à prendre la classe les jours où ils ne sont pas censés travailler sans compensation de temps ou de salaire.

Le SNUipp a rappelé que la situation d'un samedi sur quatre (et des deux stages de 3 semaines des PE2) n'était toujours pas réglée, la brigade de Formation Continue n'étant pas suffisante.

Contactez le syndicat en cas de pression.

AMBITION REUSSITE / MDPH

Le SNUipp a interpellé l'IA sur la mise en place de ces nouveaux dispositifs, qui pose de nombreux problèmes, plusieurs situations n'ayant pas été anticipées.

Concernant la MDPH, la Convention entre l'IA et le Conseil Général n'est toujours pas connue des élus du personnel, qui ont critiqué le flou entourant les missions précises des personnels concernés.

BUDGET DE L'IA

Au cours de chaque CAPD, l'IA n'a de cesse de mettre en avant l'argument financier pour justifier ses décisions.

Dans un souci de transparence, le SNUipp a donc demandé la tenue d'un Groupe de Travail sur le Budget de l'Inspection Académique, afin de connaître les moyens mis à disposition des écoles en matière de personnel et de fonctionnement (départs en stage, frais de déplacement...)

LANGUES VIVANTES DANS LES ECOLES

Le SNUipp a été sollicité par plusieurs collègues habilités en langue auxquels il est demandé d'intervenir dans plusieurs classes de leur école. L'IA a indiqué qu'il souhaitait que les enseignants habilités enseignent les langues vivantes dans leur classe et dans une autre classe. Le SNUipp a rappelé qu'en aucun cas, ces collègues n'étaient tenus d'assurer cet enseignement ailleurs que dans leur classe.

PROMOTIONS PE

Le SNUipp a demandé à ce que la CAPD traitant des Promotions PE (traditionnellement réunie en décembre) soit avancée afin que les collègues promus au 1er septembre voient leur situation financière régularisée au plus vite.

Syndiquez-vous au SNUipp-FSU! **Notre force, c'est d'être ensemble**

Affectations du 7 septembre 2006

ADRAGNA	VALERIE	10,441	ADJ ELE	BALZAC FLAUBERT	ST AYGULF
ASNARD	FLORENCE	AP	PSY	ELEM EUCALYPTUS	FREJUS
AUBE	NADINE	AP	CPAIEN	STE MAXIME	
BAUDELET	ESTELLE	10,492	TRS 1/2	MOUSSAILLONS 1/2 EUCA.	FREJUS
BECQUART	AURELIE	10,484	ADJ ELE	LES MIGRANIERIS	GRIMAUD
BOUDIAS	CHRISTOPHE	10,445	TMB FC	MAT AULEZY	FREJUS
BOYER	LUCILE	10,490	ADJ MAT		LES ARCS
BUCHERON	LAURE	MCS	ADJ MAT	LA VISITATION	TOULON
CARBONNEL	AMANDINE	10,488	ADJ MAT ELE		MONS
CASTELLARI	DELPHINE	10,429	ADJ ELE	LUCIE AUBRAC	LE THORONET
COCHERIL	JOANNA	10,459	ADJ MAT	LES MOUSSAILLONS	FREJUS
CORDIER	JULIE	12,328	TMB	PLAN DU CASTELLET	
CORSIEZ	AUDE	10,456	ADJ MAT	LES LUTINS	ST AYGULF
DE LORENZI	SANDRINE	12,211	TRS	HYERES	
DHAM	AURELIE	10,452	ADJ ELE	LA TOUR	BRIGNOLES
DUTHOIT	DELPHINE	10,469	ADJ ELE	H FABRE	FREJUS
FAURE	MANUEL	10,464	ADJ ELE	H FABRE	FREJUS
FOURIS	THIERRY	AP	ADJ ELE	PAUL BARLES	ST MAXIMIN
FROMENT	CAROLE	12,333	ADJ ELE	ST JULIEN	ST JULIEN
IELPO	CAROLINE	10,526	ADJ ELE	LE DRAMONT	
JANTZEN	PHILIPPE	10,861	TMB FC	MAT ST ROCH	TOULON
JANVIER	ELODIE	10,391P	ADJ ELE	ELE GONFARON	GONFARON
JOURDAN	MARIELLE	10,333	TMB FC	ELEM JEAN MOULIN	ST MAXIMIN
LEDUC	NATHALIE	10,994	ADJ SEGPA	CLG WALLON	LA SEYNE
LIEVAL	MAGALIE	10,418	ADJ ELE	TRUSSY	LORGUES
MAHON	CHRISTINE	10,531	TMBFC ELE	DEDIERE ST CYR/SANARY/BANDOL	
MANERA	MAUD	10,465P	ADJ ELE	A GUEIT	ROCBARON
MEMBRILLA	ANITA	12,097	ADJ SEGPA	CLG LA FERRAGE	CUERS
MICHALET	CELINE	12,333	TMB FC	E V HUGO	ST MAXIMIN
NEEL	CORINNE	10,457	TMB FC	ELEM LE CENTRE	LE MUY
PERCHERON	NATHALIE	AP	CPAIEN	CARQUEIRANNE	
PEREZ	MARIE ANNE	AP	PSY ELEM	OLIVIERIS PUGET/ARGENS	
ROUSSEL	RICHARD	AP	MISSION REUSSITE	ELE GIONO	FREJUS
SAIM MAMOUN	SADIA	MCS	ADJ MAT	OCTAVE MAUREL	BANDOL
SAMMUT	EMILIE	10,468	TRS	STE MAXIME	
SANTONI	JULIE	10,502	ADJ ELE	J AICARD	GONFARON
SCHALLER	SONIA	10,861	ADJ ELE	LEI BASTIDES	BELGENTIER
SMADJA	VIRNA	10,528P	ADJ ELE	REYNIER	SIX FOURS
SOGNIER	PATRICIA	AP	DIR ELE	MONS	MONS
TOGNETTI	ALEXIA	10,466	TRS	STE MAXIME	
TRETSCH	NATHALIE	10,861	TMB FC	ELE DEBUSSY	TOULON
VALVERDE	CAROLE	AP	CPAIEN	VAR AIS	
VENNAT	CATHERINE	10,382P	ADJ ELE	PAGNOL	LE BEAUSSET
VIALE	AUORE	10,525	TMB FC	ELE JAURES 1	CUERS
VUILLEMOT	MARC	AP	AMBITION REUSSITE	CLG WALLON LA SEYNE	
ZAMMIT JEAN	MICHEL	AP	DIR ELE	PAUL BARLES	ST MAXIMIN

(AP = APPEL PARTICULIER, MCS = MESURE CARTE SCOLAIRE)

Surnombre au 7 septembre 2006

ACCART	TATIANA	10,432	GIRAULT	BARBARA	10,427
ALBERTEAU	NADIA	10,510	GODEFROY	MARIE-ANNE	10,522
ANDRE	JULIE	10,460	HARDY	JOHANNA	10,444
AULLEN	REJANE	10,397	HENNEBEL	DORINE	10,417
BAUMANN	MARION	10,438	HERAUD	AURELIE	10,474
BERARD	YANN	10,434	HERBIN	ALEXANDRE	10,419
BESNARD	EMELINE	10,458	HIRICHE	MAJID	10,447
BOSQUET	STEPHANIE	10,388	ISTACE	LAETITIA	10,462
BOUCHKARA	KARIM	10,482	JACQUET	VIRGINIE	10,473
BOURQUIN	MARIE FRED.	10,376	JOFRE	CHRISTELLE	10,387
BREITHAUP	NATHALIE	10,435	LIONNETON	EMILIE	10,425
CATHONNET	MARIE	10,478	MADELEINE	SANDRINE	10,505
CHARRIER	FREDERIC	10,414	MAGADINO	LUGDIVINE	10,386
CHEVALIER	FRANCOISE	10,450	MAIRE	PASCAL	10,405
CIARAVINO	FRANCESCA	10,426	MARQUES	SABRINA	10,379
COQUILLAT	EMILIE	10,413	MATTON	LUCILLE	10,500
COTTEN	FABIENNE	10,532	MAZZARDI	ASTRID	10,517
CRAYSSAC	MARIE-HEL.	10,424	MIGEON	FLAVIE	10,406
DEJODE	MAGALI	10,392	OUADI	MAGALI	10,395
DI BLASI	MARJORIE	10,485	PEREZ	MYRIAM	10,503
DOLLE	BERANGERE	10,393	POINCELIN	ROMANE	10,475
FAGES	ISABELLE	10,518	REILAND	NATHALIE	10,527
FICHERA	NATHALIE	10,480	SCHIBANO	STEPHANIE	10,428
FORTE	GAELE	10,412	SEGUIN	CAMILLE	10,519
GALLAND	ISABELLE	10,404	STOLTZ-BABINEAU	CATH.	10,402
GEA	STEPHANIE	10,380	TIXIER	ANNA	10,421
GEORGE	JULIE	10,463	TOUVRON	KARINE	10,422
GERMAIN	EMMANUELLE	10,497	TREGUER	AUDREY	10,411
GERVASI	NADINE	10,483	VARGAS	GREGORY	10,436
GIACOBETTI	LISA	10,511	VEGA LOPEZ	MAGALIE	10,420
GIL	ETIENNE	10,399	ZAFIROPOULOS	KATHLEEN	10,499
GILBERT	GUILLAUME	10,489	ZAMBON-PREPOGNOT	CEL.	10,442

Les Arcs

Coup de chaud dans les cours de récréation...

Début juin 2006, certains d'entre nous devaient manifestement être en maillot de bain à l'école, à en croire une circulaire de l'IEA des Arcs faisant suite à des « *plaintes de parents* ». La circulaire évoque des « *tenués vestimentaires parfois très légères des enseignants (tes)* » et cite les parents :

« *on les croirait déjà en vacances* ».

A l'heure où les médias remettent au goût du jour les uniformes pour les élèves, certains seraient-ils tentés par le retour de la blouse ? La circulaire de l'IEA nous demande « *d'adopter une tenue qui soit conforme avec la mission d'éducation* ». Nous sommes curieux de connaître les caractéristiques de cette tenue et l'étendue du public concerné...

Sortez-nous de nos saunas... euh... préfas ! Équipez nos classes de climatiseurs !

Travailler à l'étranger

Le calendrier est publié au BO.

Nous invitons tous les collègues intéressés par un départ à l'étranger à nous contacter afin que nous leur transmettions le plus rapidement possible les informations nécessaires.

Ineat et liste complémentaire

Vers un recrutement tardif

Quelle solution l'IA choisira-t-il dans quelques semaines, lorsque le surnombre, qui nous avait été présenté comme historique et inquiétant, sera, comme chaque année, absorbé ?

Cette année, pour la première fois, l'IA n'a accordé aucun INEAT dans notre département, alors que près d'une centaine de collègue, souvent dans des situations familiales difficiles (éloignement géographique, mutations d'office de conjoints fonctionnaires...), attendaient leur nomination.

L'IA n'a toutefois pas écarté l'idée d'accorder des INEAT tardifs lorsque le surnombre sera terminé, au lieu de faire appel à la Liste Complémentaire, comme cela s'est fait jusqu'à présent.

Cette éventualité laisse perplexe et compromet l'équité et la transparence : certains collègues ayant repris le travail dans leur département début septembre ne pourront le quitter en cours d'année, et le barème se trouverait détourné.

Draguignan

La sectorisation et les effectifs en question.

Lors de la CAPD du 07/09/06 l'IA a prévenu de ses intentions d'éclaircir la « douteuse » question des effectifs sur la commune de Draguignan pour la carte scolaire de janvier 2007.

Précisons que les moyennes avant fermeture de classe correspondent tout simplement à des effectifs de groupe-classe qui devraient assurer des conditions d'apprentissage correctes pour tous les élèves. Mais depuis quelques années, ce n'est plus la qualité du service public qui prédomine mais le seul souci de rentabilité en bradant notre Éducation Nationale aux marchands de pseudo savoir à la mode soda. Nous avons notre mot à dire et la grève du 28 septembre 2006 doit en être l'expression directe.

Le SNUipp Draguignan attire l'attention des collègues de la commune, dans un souci de transparence et d'équité, sur les conséquences en cas de suppression de postes pour la rentrée

2007 : hausse des effectifs par classe, détérioration de l'accueil des 2 et 3 ans, blocage du Mouvement des personnels dans une commune où il est très difficile d'obtenir un poste à titre définitif...

Le SNUipp demande la mise en place d'une commission avec un représentant par école pour les enseignants comme pour les parents élus, un représentant de la mairie, et la présence des organisations syndicales représentatives pour une remise à plat de la sectorisation et la pérennisation de la dite commission comme organe régulateur des flux d'élèves sur la commune. La transparence et une gestion équitable doivent prédominer dans une telle situation.

Par ailleurs une date pour une AG sera communiquée à toutes les écoles dracénoises afin de décider collectivement des suites à donner.

Changer de département

Vous voulez changer de département à la rentrée 2007 ?

Il faut attendre la publication de la note de service au BOEN, ainsi que la circulaire de l'IA du Var vous donnant le calendrier précis (en principe en octobre). Vous ferez alors votre demande par Internet et vous devrez confirmer à l'IA avant la mi-décembre. Les résultats seront connus d'ici fin mars.

N'hésitez pas à nous contacter.

Bulletin d'adhésion 2006/2007

Se syndiquer un acte de solidarité

Mr/Mme/Mlle **NOM** :
PRENOM :

Date de naissance : Téléphone :

Nom de jeune fille :

Date de sortie de l'IUFM :

Adresse (Domicile) :

Code postal _____ **Commune** :

Email :@.....

Code école 083 _____

Lieu d'exercice :

Poste : ADJ / DIR / ZIL / TMB / CLIS / Adapt Autre.....

Corps : Instit / Prof d'école / PEGC / Retraité

Situation administrative : Titulaire / Stagiaire **Echelon** : ____

Nomination à **Titre Définitif** ou **PROVISOIRE**

Travaillez-vous à mi-temps ? OUI NON

Montant de la cotisation (voir ci-dessus) :euros

Mode de paiement : CCP Chèque bancaire

Prélèvements fractionnés* 2 3 4 6 fois

* Remplir et signer le formulaire ci-contre.

Je souhaite que mon adhésion soit reconduite automatiquement.

Chèques à l'ordre du SNUipp Var - CCP MARSEILLE 7485 16 U

A renvoyer au
SNUipp VAR Trésorerie
Immeuble Le Rond Point
Av. Pierre et Marie Curie
83160 LA VALETTE

Date :

Signature :

La cotisation à 34 %

En réglant, par exemple, une cotisation de 122 euros, vous aurez droit à une réduction d'impôt de 80,52 euros. Votre cotisation réelle sera donc de 41,48 euros.

-66%

La cotisation perçue au titre de l'année scolaire 2006/2007 sera déductible des impôts/revenu 2007. Vous recevrez automatiquement une attestation en décembre 2007. Les adhérents 2005/06 recevront leur attestation pour les impôts 2006.

Grille de Cotisations 2006/2007

Instituteurs	
Echelon	Euros
4	116
5	122
6	128
7	134
8	140
9	146
10	155
11	161

Profs d'école	
Echelon	Euros
3	116
4	122
5	128
6	140
7	146
8	158
9	167
10	179
11	188

Pegc	
Echelon	Euros
7	134
8	140
9	146
10	152
11	164
HC 5	185
HC 6	197
Cl ex 3	209
Cl ex 4	218

Retraités	Euros
Retraités ayant moins de 1 400 E par mois	92
Retraités ayant plus de 1 400 E par mois	104

Ajouter selon situation	Euros
Directeur de 2 à 4 classes	6
de 5 à 9 classes	9
de 10 classes et plus	12
Ens. spécialisé / IPEMF	6
Conseiller pédagogique	9
Directeur de SES/SEGPA	15

IUFM	Euros
Etudiant / PE1	50
Stagiaire PE2 / LC PE	86

PE Hors classe	
HC 5	194
HC 6	200

Disponibilité	78
Mi-Temps	90

Aides Educateurs	60
Assistants d'Education	51

REUNIONS D'INFORMATION SYNDICALE

Ces demi-journées d'infos syndicale, organisées par le SNUipp sur le temps de travail, sont ouvertes à tous les collègues syndiqué(e)s ou non syndiqué(e)s. Choisissez la date et le lieu qui vous conviennent.

Comme chaque année, le SNUipp-FSU organise sur le temps de travail et dans tout le département des réunions d'information et de débat. Ces réunions sont une occasion supplémentaire de nous rencontrer, de discuter des questions de société, de l'actualité sociale et des questions relatives à notre métier. Elles permettent de renforcer le rapport de force face à l'administration. Avec toute les luttes qu'il nous reste à mener (et à gagner !), ces réunions sont un point d'appui indispensable. Ensemble nous sommes plus forts !

1/ C'est un droit !

Le décret du 28 mai 82 relatif à l'exercice du droit syndical dans la Fonction Publique prévoit explicitement ces réunions. Le décret du 12 juin 87, voté au Comité Technique Paritaire Ministériel, a obtenu l'accord des Ministres de l'Education Nationale et de la Fonction Publique. **Il prévoit deux 1/2 journées par an dans les écoles.**

Les Inspecteurs d'Académie ont reçu une note ministérielle leur demandant de favoriser la tenue de telles réunions.

2/ Qui peut y participer ?

Tous les enseignant(e)s, directeurs, directrices, spécialisés, syndiqués ou non, titulaires, stagiaires ou suppléants.

3/ Est-ce qu'on est payé ?

Cette demi-journée n'est pas une grève. C'est un droit. Elle est donc rémunérée.

4/ Qui doit-on prévenir ?

Le SNUipp a informé l'Inspecteur d'Académie. Chaque participant avertira son IEN, et préviendra également les parents d'élèves.

5/ Les enfants doivent-ils être accueillis ?

NON ! Prévenez le SNUipp de toute tentative de pression.

Modèle de lettre aux parents d'élèves

Madame, Monsieur,
Les droits relatifs à l'exercice du droit syndical dans la fonction publique prévoient une heure mensuelle d'information syndicale sur le temps de travail (Décret N° 82447 du 28.5.82).

Les enseignants ne sauraient être écartés de ce droit reconnu par ailleurs pour tous. Ce droit prend dans les écoles la forme de 2 demi-journées par an.

Pour cette année scolaire, une demi-journée aura lieu le

.....
Votre enfant n'aura donc pas classe ce jour-là.

Soyez persuadés que nous utiliserons ce temps à analyser au mieux les moyens de construire une école de qualité, assurant à tous le meilleur avenir.

Signature

Modèle de lettre à l'IEN

NOM / Prénom :

Ecole :

à M(Mme) l'Inspecteur (trice) de l'Education Nationale,
Circonscription de

En application des dispositions du décret 82-447 du 28 mai 82 relatif à l'exercice du droit syndical, j'ai l'honneur de vous informer que je participerai à la réunion d'information syndicale organisée par le SNUipp/FSU, le à

Date, Signature

1/2 JOURNEES D'INFO SYNDICALE

- Actualité, actions.
- Questions diverses.

SAMEDI 23 SEPTEMBRE

LA SEYNE (8h30 à 11h30)

Ecole maternelle J. Zay

STE MAXIME (8h30 à 11h30)

Ecole élémentaire S. Fabre

DRAGUIGNAN (9h00 à 12h00)

Maison des Jeunes

HYERES (8h30 à 11h30)

Ecole élémentaire Guynemer

Prochaines réunions :

VENDREDI 20 OCTOBRE

AIS

MONTAUROUX

SAMEDI 18 NOVEMBRE

TOULON

ST MAXIMIN

FREJUS

CUERS

SAMEDI 25 NOVEMBRE

CARQUEIRANNE

BRIGNOLES

SUD STE BAUME